

Audit des nouvelles gouvernances des TIC et de la digitalisation

Chancellerie fédérale, secteur Transformation numérique et gouvernance de l'informatique

L'essentiel en bref

Début 2021, le Conseil fédéral a créé un nouveau centre de compétences sur les questions de numérisation rattaché à la Chancellerie fédérale sur le plan organisationnel, le secteur Transformation numérique et gouvernance de l'informatique (TNI). Dans le même temps, il a dissous l'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC). La transformation numérique dans l'administration fédérale est ainsi réorientée afin d'assurer une utilisation économique et efficace des technologies de l'information et de la communication (TIC) grâce à une meilleure intégration des processus d'affaires et à une exploitation accrue des données existantes.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a vérifié si tous les mandats et affaires en suspens de l'UPIC ont été traités, s'ils ont été priorisés de manière appropriée, et si des mandats ont été classés ou mieux transférés à une autre unité organisationnelle. Le CDF a en outre examiné la mise en œuvre de recommandations formulées à l'attention de l'UPIC lors d'audits antérieurs¹.

Les affaires en cours ont toutes été transférées aux organisations qui lui ont succédé et continuent d'y être traitées. Le secteur TNI se chargera ensuite de prioriser les tâches ou de demander des moyens supplémentaires. La mise en œuvre des recommandations est en bonne voie.

Toutes les tâches et affaires en cours ont été transmises par l'UPIC aux organisations qui lui ont succédé

Le 26 juin 2020, l'UPIC a établi une liste des mandats et affaires en suspens en vue de la transition vers le secteur TNI, amené à lui succéder. Cette liste comprenait seize affaires du Conseil fédéral, trois initiatives parlementaires et quatorze recommandations du CDF.

Sur les seize affaires du Conseil fédéral, cinq ont été réglées dans l'intervalle (par ex. stratégie partielle et modèle de marché pour le service standard Sites Internet), neuf sont en cours de traitement et font régulièrement l'objet d'un rapport au mandant (par ex. directives, modèle de pilotage et d'exploitation du réseau de centres de calcul, stratégie et concept pour le développement de la gestion commune des données de base de la Confédération). Deux des mandats constituent des tâches annuelles ou semestrielles récurrentes (controlling informatique stratégique, évaluation globale des ressources informatiques).

¹ Il s'agit des rapports suivants, disponibles sur le site Internet du CDF (www.cdf.admin.ch): « Audit du développement et de l'exploitation de l'infrastructure à clé publique » (19465), « Audit de la gestion et de l'exploitation du service standard Gestion de l'identité et de l'accès » (18502), « Audit du projet informatique clé Systèmes de postes de travail 2020 » (18257), « Audit du projet clé TIC: FISCAL-IT » (16153), « Prüfung IKT-SPP: Prüfung des Projektes Rechenzentrum VBS / Bund 2020 » (16654), « Audit transversal de la sécurité informatique de la Confédération » (16255).

Toutes les affaires ont été transférées aux organisations ayant succédé à l'UPIC – le secteur TNI ou le Centre national pour la cybersécurité – et continuent d'y être traitées.

Les tâches et mandats du secteur TNI doivent à nouveau être priorités

Début 2021, le secteur TNI a résumé ses tâches et priorités dans un portefeuille et les a présentées aux parties intéressées (départements, conseil TNI, Conférence des secrétaires généraux). Il est ressorti de cette consultation intensive et laborieuse que le nombre de dossiers à traiter en priorité était nettement plus élevé que celui proposé initialement (onze projets au lieu de cinq).

Le CDF en a conclu que, compte tenu des objectifs ambitieux du secteur TNI, il était nécessaire de se concentrer encore plus sur les tâches et les mandats prioritaires. Il recommande à la Chancellerie fédérale de redéfinir les priorités des tâches et mandats du secteur TNI et de les cibler davantage ou, à défaut, de demander une augmentation des ressources.

Les recommandations du CDF à l'UPIC ont été mises en œuvre à une exception près

Les recommandations formulées par le CDF à l'attention de l'UPIC entre 2016 à 2019 ont été mises en œuvre à une exception près par les responsables et peuvent donc être classées. La recommandation 18502.001 porte sur le service standard Gestion des identités et des accès. Un service standard est conçu pour fournir des solutions uniformes et centralisées à toutes les parties prenantes afin d'exploiter les synergies et d'économiser les ressources. Cette recommandation, encore en suspens, ne devrait probablement pas être achevée avant fin 2023, au lieu de la fin 2021.

Texte original en allemand